

PONTARLIER

votre ville

l'actualité de la Ville de Pontarlier

n° 90

Décembre 2025 / Juin 2026

**Pontarlier
en mode hiver**
marche, ski nordique,
raquettes, luge...



au sommaire DE CE NUMÉRO



**Pontarlier
À votre
service** *p8-9*



p12



en images *p4-5*



Dossier
p15

À la découverte de trésors culturels insolites

p20



Édito *p 3*

Pontarlier en images *p 4-5*

Déneigement, les gestes
du quotidien *p 7*

Pontarlier à votre service *p 8-9*

Les Archives municipales, au cœur de la mémoire
pontissalienne

Vie d'agents territoriaux *p 10-11*

Le saviez-vous ? *p 12*

Pontarlier s'anime *p 13*

Marché de Noël 2025

Dossier *p 15 à 18*

À la découverte de trésors culturels insolites

Le saviez-vous ? *p 19*

Pontarlier investit *p 20-21*

Pontarlier équipements *p 23*

Pumptrack et Ludi'Park VTT au parc des Ouillons

Associations *p 24-25*

Lud'Haut-Doubs/CAP Basket

Du côté du Grand Pontarlier *p 26*

Tribunes libres *p 27*



Retrouvez votre magazine en
version web pour suivre les
actualités de votre Ville.



Directeur de la publication Patrick GENRE. Équipe rédactionnelle : Jennifer MONNIER, Julie JACQUET, Léonie MIDOT, Julie VERGER. Coordination : Julie VERGER. Administration – secrétariat de rédaction : Jennifer MONNIER, Julie VERGER. Crédits photo et illustrations : Sauf mentions contraires : Ville de Pontarlier – Conception et mise en page : Scoop Communication 02 38 63 90 00 – Impression : Est Imprim – Distribution : La Poste – Version sonore : Vidéo 25 – Nombre d'exemplaires : 11 000 – Dépôt légal : décembre 2025. ISSN : 1268- 4740.



Dans le souci de vous faire parvenir avec régularité nos publications, nous vous serions reconnaissants de signaler les éventuels dysfonctionnements de diffusion au 03 81 38 81 48.

« Soucieux de respecter au mieux les règles démocratiques de la discrétion et de la réserve, qui prévalent dans les mois qui précèdent le scrutin municipal, Monsieur le Maire n'interviendra pas dans le journal municipal dont il est le directeur. »

o.....

*Le Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier*

Retour sur quelques événements qui ont marqué l'année.



Carnaval – 8 mars



Championnat de France de Tarot – Du 17 au 21 avril



Fête Interculturelle – 24 mai



Ponta'Beach – Du 25 juin au 13 juillet



Fête de la Musique – 21 juin



Tour de France – 26 juillet



Les Grandes Estivales – 30 août



Forum des Associations – 6 septembre



Crazy Pink Run – 1^{er} octobre



Foire de la Saint-Luc (aller) – 9 octobre



Informez-vous des événements à venir grâce à l'agenda en ligne



35 ans
d'expérience
à vos côtés

OSEZ
franchir le cap
vers une
meilleure audition

Nos experts sont **ICI**
pour vous guider

FAITES LE POINT SUR VOTRE AUDITION
Prenez rendez-vous !



CHRISTOPHE Gillet

Audioprothésiste D.E.
D.U. Audiologie
Audioprothétique
et prothèses implantables

AUDITION CONSEIL PONTARLIER

80 rue de Besançon - 25300 Pontarlier

Place de parking réservée à la clientèle

03 81 49 31 68

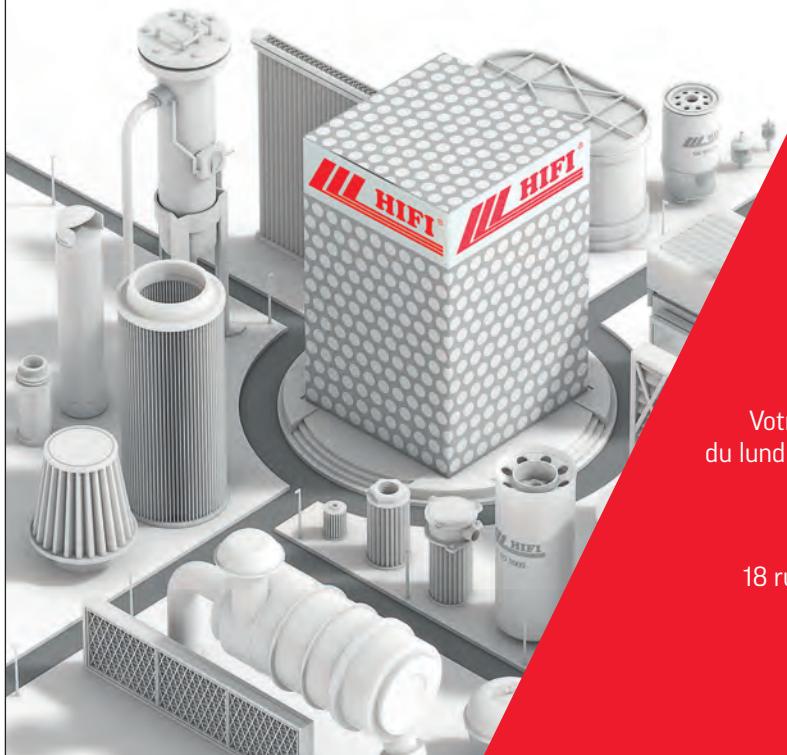
pontarlier@auditionconseil.fr

www.auditionconseil.fr



HIFI FILTER®

VOTRE PARTENAIRE EN FILTRATION



À DEUX PAS
DE CHEZ VOUS

Votre spécialiste filtration vous accueille
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

HIFI FILTER France
18 rue Pierre Dechanet, 25300 Pontarlier

hifi-filter.com |

DÉNEIGEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS !

Objectifs recherchés : déneiger ses accès, rendre possible la circulation de tout piéton, prévenir des accidents (chutes de glace), participer au mieux-vivre ensemble...

6 gestes quotidiens à adopter en hiver

En période hivernale, il est important de rappeler les bons réflexes à adopter pour profiter de cette saison en toute sérénité.

1

En période hivernale, jusqu'au 30 avril,

- l'occupation des parkings situés en zone bleue répond à des règles bien spécifiques afin d'en assurer le déneigement, comme notamment :
 - stationnement interdit en zone bleue la nuit (22 h / 7 h)
 - stationnement sur parking de substitution
 - Arrêtés, plans des parkings...
 - à consulter sur ville-pontarlier.fr



4

En cas de glace ou de verglas, je m'assure de nettoyer le trottoir devant chez moi afin de prévenir les accidents et d'assurer une circulation normale des piétons. Pour cela, je peux utiliser du sel ou du gravier.



5

Je ne suis pas autorisé à évacuer la neige sur la propriété d'un voisin ou sur la voie publique, en dehors des tas de neige générés par les chasse-neige. Pour les bourrelets de neige au bord des routes : les services municipaux s'efforcent de les limiter lors de leurs passages, néanmoins, ils restent bien souvent inévitables, en vous remerciant de votre compréhension.



2

Je suis locataire ou propriétaire et je vis en bordure de voie publique : je déneige devant mon logement, ma boutique, ma cour, mon jardin ou tout autre emplacement dont je suis responsable. Cette neige devra être déposée sur le bord du trottoir, sur une largeur maximum de 1 mètre.



3

Je suis propriétaire, riverain de la voie publique : je dois faire en sorte que les glaces débordant des chéneaux de mon immeuble soient détruites, pour la sécurité de tous. Si nécessaire, je fais appel à une entreprise privée.



6

Je vérifie que mes gargouilles soient bien dégagées des glaces pour ne pas entraver l'écoulement des eaux.



EN SAVOIR PLUS SUR LE PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE - DÉNEIGEMENT



Activé du 15 novembre au 15 mars, le plan de viabilité hivernale vise à réduire les effets nuisibles de la neige, du verglas et du givre présents sur la chaussée, à s'assurer de la sécurité des usagers, du bon fonctionnement des transports et à maintenir l'activité économique.

Le non-respect de ces mesures peut entraîner :

- dispositions relatives au stationnement en zone bleue : une contravention de 35€ (contravention de 2^e classe – arrêté municipal du 21 novembre 2017)
- obligations spéciales des riverains des voies publiques et piétonnes en temps de neige et de verglas : une contravention de 38 € (contravention de 1^e classe – arrêté municipal du 12 mars 2009)

LES ARCHIVES MUNICIPALES, AU CŒUR DE LA MÉMOIRE PONTISSALIENNE

Objectifs recherchés : collecter et conserver des documents historiques et administratifs, valoriser l'histoire de la ville et rendre ces informations accessibles.

Les missions des Archives municipales de Pontarlier en 5 points clés

Les Archives municipales de Pontarlier conservent et garantissent l'accès des citoyens à la mémoire de Pontarlier et pour partie du Haut-Doubs. Ce service public, rattaché à la Direction des Affaires Culturelles, est accessible à tous pour toute recherche administrative, généalogique ou historique.

Les missions sont multiples :



1

Collecter

Les services de la Ville de Pontarlier, de la CCGP et du CCAS transmettent leurs documents aux Archives pour traitement. Les particuliers et les associations peuvent faire des dons et contribuer à enrichir le patrimoine historique local.

2

Classer

Les documents sont triés, analysés, indexés et intégrés dans une base de données afin de les retrouver facilement.



4

Communiquer

Les archives sont accessibles gratuitement, en salle de lecture ou en ligne, selon les délais de communicabilité en vigueur. En effet, les archives contenant des informations personnelles ne sont consultables qu'après un délai de 50 ans. Les actes de naissance et de mariage sont quant à eux accessibles passé un délai de 75 ans.



3

Conserver

Pour assurer leur préservation, les documents sont conservés dans des contenants en pH neutre, à l'abri de la lumière et de la poussière, dans des locaux où la température et l'humidité sont contrôlées.



5

Valoriser

Le patrimoine historique local est mis en valeur par des expositions, des publications sur les réseaux sociaux de la Ville de Pontarlier, des newsletters trimestrielles et des visites pour les scolaires, accompagnées d'un travail sur un dossier documentaire (du primaire jusqu'au lycée).

+ INFOS

Suivez l'actualité des Archives municipales de Pontarlier sur nos réseaux



(Tous les jeudis)

Vous effectuez des recherches ? Les Archives vous accompagnent !



Les Archives mettent à votre disposition des fonds variés et des outils adaptés pour réaliser vos recherches. Aujourd'hui, de nombreux documents sont numérisés, océrisés et indexés, vous permettant d'effectuer une recherche par mot-clé, tout en facilitant l'exploitation de ces données.

Sur le site internet des Archives, vous pouvez retrouver...

Les registres paroissiaux (de 1537 à 1792)

Grâce au dépouillement et à l'indexation de près de 45 000 actes, vous pouvez effectuer des recherches par patronyme, date ou type d'acte (baptême, mariage, sépulture) dans les registres paroissiaux.



Les registres d'état civil (de 1792 à 1922)

et les tables décennales de 1803 à 1942 sont accessibles sur le site des Archives départementales du Doubs.



La presse locale ancienne numérisée et océrisée

Vous pouvez effectuer des recherches par mot-clé, en ciblant une date précise, dans un seul ou dans l'ensemble des journaux. À noter que les journaux de moins de 70 ans ne peuvent être consultés qu'en salle de lecture.



Des registres numérisés

Retrouvez notamment les registres numérisés des délibérations du Conseil municipal de 1651 à 2014 et les registres de recensement de la population de 1729 à 1901.



Des documents iconographiques

Plus de 4 000 cartes postales et photographies sont disponibles en ligne.



Des plans numérisés

Quelques plans sont accessibles en ligne, notamment le cadastre napoléonien de 1826 et le plan d'alignement de la Ville de 1842 (cf. dossier en page 15 du journal).



Des permis de construire

Pour une recherche sur un bien immobilier à Pontarlier, les Archives municipales conservent les permis de construire, permis de démolir et déclarations préalables instruits par la Ville de Pontarlier à partir de 1818. Ces documents sont accessibles uniquement en salle de lecture.

Les Archives municipales vous accueillent sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 – 8 rue de la Grande Oie (entrée B) 25300 HOUTAUD

Tél. : 03 81 38 81 14

Mail : archives@ville-pontarlier.com



Consultez les archives en ligne et obtenez des informations complémentaires en flashant ce QR code

« Ils/elles font le service public »

La parole est donnée à six agents des collectivités, sujet d'une exposition itinérante de portraits photo réalisée par Paul Onimus, dans le cadre d'un SNU*.

Découvrez 6 personnes aux métiers très différents, qui contribuent au bon fonctionnement du territoire et au bien-être des citoyens par leur engagement dans le service public.

* Service National Universel



MARIE
Agent Municipal



JÉRÉMIE
Agent Municipal



OLIVIER
Agent Municipal

Quel est votre métier dans la collectivité et depuis combien de temps ?

Je suis responsable des collections du musée et du Château de Joux depuis 12 ans maintenant.

Que faisiez-vous avant ?

J'étais encore étudiante, je terminais mon second master en « gestion des collections dans les musées ».

Quelles sont vos missions ?

Je gère les collections d'œuvres d'art, cela va de l'acquisition avec la constitution des dossiers et présentation en commissions, au contrôle des conditions de conservation des œuvres. Je me charge de les envoyer en restauration si besoin et je m'assure de la valorisation des collections ainsi que du montage d'expositions.

Qu'aimez-vous dans votre métier ?

Ce que j'aime particulièrement, c'est manipuler les œuvres d'art, cela permet d'appréhender les détails de très près, d'avoir une proximité que peu de personnes ont la chance d'avoir avec des objets d'exception comme un tableau, une armure, une arme...

Que représente pour vous le service public ?

L'enjeu majeur, c'est de prendre soin de ce patrimoine, de ces collections qui appartiennent à la Ville. L'intérêt de mon métier, c'est de contribuer à transmettre ce patrimoine et à faire en sorte qu'il arrive aux générations futures dans le meilleur état possible et qu'il puisse toujours être présenté et admiré par le public.

Quel est votre métier dans la collectivité et depuis combien de temps ?

Je suis électricien et électrotechnicien pour la CCGP depuis 9 ans et demi.

Que faisiez-vous avant ?

Je faisais un service civique à Madagascar en tant qu'enseignant de français. Originaire du Sud, j'ai ensuite déménagé à Pontarlier.

Quelles sont vos missions ?

J'interviens dans les bâtiments publics pour tout ce qui concerne les installations électriques, cela va des écoles aux gymnases, en passant par la médiathèque, le Château de Joux, les bureaux, etc. Je m'occupe de la maintenance, de l'installation ou du dépannage.

Qu'aimez-vous dans votre métier ?

J'aime la diversité des interventions et des lieux. Chaque jour est différent. On apprend tous les jours à se familiariser avec la spécificité de certains bâtiments, et puis on est en contact avec tous les collègues des services.

Que représente pour vous le service public ?

Pour moi, c'est un principe important, c'est se mettre au service des usagers, faire en sorte que les équipements qu'ils utilisent soient en bon état et fonctionnels.

Quel est votre métier dans la collectivité et depuis combien de temps ?

Je suis agent aux espaces verts depuis 3 ans, je m'occupe du parc Jeanine Dessay.

Que faisiez-vous avant ?

J'ai été chercheur en synthèse organique pendant 10 ans, puis enseignant en lycée pendant 25 ans. Je suis passé à ce travail qui est un métier passion.

Quelles sont vos missions ?

Je conçois l'aménagement actuel du parc, que je plante et entretiens quotidiennement. En parallèle du travail horticole, il y a un travail scientifique d'identification, de nomenclature en botanique. J'effectue enfin des recherches sur l'histoire ancienne du jardin et je rédige régulièrement des dossiers et des articles pour mettre en valeur cet élément du patrimoine de Pontarlier.

J'anime des visites pour des publics scolaires ou de touristes, j'entretiens des liens avec d'autres jardins de la région.

Qu'aimez-vous dans votre métier ?

Je suis passionné de botanique, très intéressé par le patrimoine, l'histoire de l'art et les jardins, et la transmission, de connaissances. Pouvoir entretenir et faire partager avec le public des plantes qu'on pensait impossible à cultiver dans le Haut-Doubs est une chance. Ce travail est passionnant et très varié, en interaction avec de nombreux services.

Que représente pour vous le service public ?

Mon travail n'existe pas dans le privé. Il contribue à créer du lien et à améliorer le cadre de vie des Pontissaliens. Il sert également à mettre en valeur et à transmettre le patrimoine bâti et naturel de la région.



© Paul Onimus

CHRISTINE
Agent Municipal

Quel est votre métier dans la collectivité et depuis combien de temps ?

Je suis directrice adjointe de la Communication et des Relations Publiques, embauchée à la mairie en 1983 ! Cela fait donc 42 ans ! Je m'occupe de toute la partie Relations Publiques.

Que faisiez-vous avant ?

J'ai commencé en tant que documentaliste, le service était associé aux Archives municipales à l'époque. Je participais aussi aux réceptions organisées par la collectivité et ça m'animait vraiment. La personne en charge étant partie à la retraite, j'ai postulé et j'occupe ce poste aux relations publiques depuis.

Quelles sont vos missions ?

Nous organisons et gérons environ 150 réceptions par an, allant du simple accueil café à la cérémonie de commémoration d'envergure comme le 11 novembre, en passant par l'événementiel avec le Championnat de France de Tarot ou le Super Comice. Il y a aussi tout un volet protocole à respecter, que j'ai acquis et travaillé avec l'expérience.

Qu'aimez-vous dans votre métier ?

Ce qui me passionne le plus, c'est le terrain, l'organisationnel évidemment, mais c'est aussi le relationnel qui est essentiel, le contact avec le public.

Que représente pour vous le service public ?

Cela représente toute ma carrière ! C'est le pilier de la République qui garantit l'accès aux droits et au bien commun. Il incarne l'intérêt général, assure la cohésion sociale et met en œuvre les valeurs de la liberté, l'égalité et de la fraternité. Il symbolise le lien de confiance entre une ville et ses citoyens.



© Paul Onimus

LAURENT
Agent Intercommunal

Quel est votre métier dans la collectivité et depuis combien de temps ?

J'ai commencé comme agent polyvalent dans l'entretien bâtiementaire sur les communes, tous métiers confondus, au sein de la CCL en 2013, puis la CCGP depuis 2015. Nous avons ensuite été mutualisés en 2016 et nous avons rejoint l'équipe de menuisiers et de peintres. Aujourd'hui je suis responsable menuiserie, dépannage bâtiementaire, ferblanterie.

Que faisiez-vous avant ?

Avec mes diplômes BEP, Bac Pro et BTS menuisier, j'ai travaillé en menuiserie en Suisse pendant un an. Je suis arrivé dans la collectivité très jeune.

Quelles sont vos missions ?

Nous intervenons sur les manifestations comme la Ponta'Beach et le Marché de Noël avec l'installation de podiums, de chalets. Pour la partie dépannage bâtiementaire, cela comprend la rénovation de salles de classe avec la peinture, la pose de faux plafonds, etc. Parfois nous répondons à des besoins spécifiques : création de meubles sur mesure, création de décos pour des animations, etc. En tant que responsable, je coordonne les équipes mais je suis le plus souvent sur le terrain à leurs côtés.

Qu'aimez-vous dans votre métier ?

Ce que j'aime, c'est la polyvalence et le contact direct avec les élus et les collègues car on intervient sur toutes les communes de la CCGP. On touche à tout, l'hiver on participe aussi au déneigement.

Que représente pour vous le service public ?

Le service public est une notion qui me tient à cœur, intervenir pour améliorer les bâtiments et l'environnement, mettre mon savoir-faire et ma polyvalence au service des communes, sans hésitation. Le sens du service public, c'est se rendre disponible le jour et la nuit comme pour les périodes de déneigement. C'est gratifiant de recevoir un mail de remerciement pour avoir remis à neuf une salle de classe.



© Paul Onimus

CHRISTOPHE
Agent Municipal

Quel est votre métier dans la collectivité et depuis combien de temps ?

Je suis agent de propreté depuis 2011. J'avais un rêve, c'était de travailler pour la Ville, et c'est chose faite. Je suis arrivé pour un remplacement et je ne suis jamais reparti !

Que faisiez-vous avant ?

J'étais dans une situation difficile avant, j'ai fait beaucoup d'intérim et puis j'ai envoyé mon CV aux RH de la Ville. Tous les mois, j'allais les voir pour demander si un poste était libre. Et un jour on m'a appelé, je m'en souviens encore, un mercredi après-midi, et j'ai dit sans hésiter « je commence quand vous voulez » et le lendemain je travaillais.

Quelles sont vos missions ?

Je me charge de collecter et vider les corbeilles de la ville, du centre-ville, des parcs, du nettoyage après le marché hebdomadaire sous la halle Émile Pasteur et parfois aussi après un événement. Par beau temps, je vais jusqu'au théâtre forestier et la Malmaison. Sur ma tournée j'ai 250 poubelles !

Qu'aimez-vous dans votre métier ?

Je fais mon métier consciencieusement et avec passion, et tout le monde semble content de moi, cela me rend fier. Je connais beaucoup de monde en ville, les gens me félicitent pour ce que je fais, je participe à la propreté de la ville, c'est pour le bien de tous.

Qu représente pour vous le service public ?

J'ai toujours voulu travailler pour la Ville, au service des gens et j'ai réussi. Mon travail est important pour une ville et ses habitants. Après ce que j'ai traversé, je me sens utile.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CONTRAT DE VILLE QUARTIERS 2030

VERS DES QUARTIERS PLUS PROPRES ET UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS



Dans le cadre du contrat de ville « Quartiers 2030 », la Ville de Pontarlier et la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP) ont initié un projet dédié à l'amélioration de la gestion des déchets et de la propreté dans les quartiers Longs Traits – Berlioz et Pareuses. Cette opération a été menée avec le concours de divers partenaires : PRÉVAL, les bailleurs sociaux, le collectif Parlancap, l'artiste Carole Renaud, et les jeunes et les habitants des quartiers. Diverses actions sont ainsi menées :

- l'installation progressive de nouveaux points tri et de composteurs collectifs pour une meilleure couverture du territoire en équipement de tri.
- la décoration des conteneurs et la réalisation d'une fresque aux abords

- d'un point tri rue Cordier, par des jeunes des quartiers et l'artiste.
- la formation du personnel des structures de quartier pour dispenser quotidiennement les bons gestes aux enfants accueillis.
- l'organisation de journées de nettoyage avec les habitants pour améliorer la propreté avant chaque saison.
- la restriction des accès aux conteneurs d'ordures ménagères par les bailleurs sociaux, pour limiter les dépôts extérieurs et les surfacturations.

Cette dynamique collective est vouée à se poursuivre pour des quartiers plus propres durablement. Elle est soutenue par l'État au titre de la Politique de la Ville et bénéficie d'un financement CITEO pour la dotation des nouveaux conteneurs de tri.



CAMPAGNE DE RÉGULATION DES PIGEONS

Une réflexion est en cours d'étude pour parvenir à endiguer la prolifération des pigeons qui occasionne de nombreux désagréments. Dans l'attente, il est

rappelé que le nourrissage de ces animaux considérés comme des nuisibles est interdit par le Code de la santé publique.

AGENDA

VOTRE AGENDA DES SORTIES EN LIGNE !



Trouvez une animation où vous voulez, quand vous voulez, pour toute la famille. La Communauté de Communes du Grand Pontarlier fait évoluer son Rendez-vous Animations. Consultez l'agenda en ligne et la plaquette interactive du RDVA. **En ligne :** accédez à l'agenda interactif pour toutes les infos pratiques et découvrez la plaquette numérique facile à parcourir, disponible sur votre smartphone.

En version papier : retrouvez le RDVA dans les dix mairies du Grand Pontarlier, à la médiathèque, la maison de l'intercommunalité et l'Office de Tourisme de Pontarlier.

SPORT

3

Lauriers

La Ville vient d'obtenir 3 lauriers au label «Ville Active et Sportive», décerné par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS). Cette distinction compte parmi les plus belles reconnaissances nationales pour encourager la pratique sportive pour tous : soutien aux associations, équipements de qualité, actions santé et inclusion. Le dossier, déposé en avril et validé par le Conseil Municipal en mars, a été officiellement célébré lors de la cérémonie nationale du 30 octobre 2025 à Nice.

Ville

Active & Sportive



Marché de Noël 2025

DU VENDREDI 12 DÉCEMBRE AU MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Place d'Arçon, rue Sainte-Anne et place Cretin

Place d'Arçon

Un espace gourmand, composé de 11 chalets consacrés à la petite restauration et aux produits alimentaires, vous attend autour de la patinoire et du manège.

Rue Sainte-Anne et place Cretin

De la rue Sainte-Anne à la place Cretin, découvrez les 18 chalets du village de Noël ainsi que les boutiques des commerçants, proposant des idées cadeaux et des produits gourmets.

Patinoire & Curling

Profitez chaque jour de la patinoire, installée place d'Arçon et gérée par les bénévoles de l'Office Municipal des Sports (OMS), pour partager un moment convivial en famille ou entre amis. Le curling, organisé par le club Roll-Curling, se tiendra derrière la mairie (et non sur la patinoire).

Les Bulles de Noël

Maquillage et sculpture sur ballons attendent les enfants dans la grande bulle, ainsi qu'un décor de crèche de Noël dans la petite bulle.

HORAIRES DU MARCHÉ

- Du lundi au jeudi : de 11 h à 19 h (jusqu'à 20 h pour les chalets volontaires)
- Du vendredi au dimanche : de 11 h à 20 h (jusqu'à 22 h pour les chalets volontaires)
- Retrouvez les commerçants du Marché de Noël sur un seul site concentré au centre-ville : place d'Arçon, rue Sainte-Anne et place Cretin.



Studio photo du Père Noël

Pour un souvenir avec le Père Noël, rendez-vous dans le hall de la mairie, les mercredis, samedis et dimanches de 15 h à 18 h (et le dimanche 21 de 18 h 30 à 19 h).

Concerts et animations

Sur le camion-podium installé place Cretin, retrouvez une programmation musicale variée tout au long du marché : rock, jazz, variété... ainsi que des spectacles pour enfants. À la salle Michel Malfroy, des ateliers créatifs et des animations familiales viendront rythmer les journées.

Arrivée du Père Noël

Dimanche 21 décembre à 17 h 30

Le Père Noël arrivera sur son char décoré sur le thème de "la banquise". Il sera accompagné de la compagnie Cycloplume avec ses échassières et ses lutins farceurs et de l'association Yacapa Théâtre.

Départ place Saint-Bénigne → rue de la République → rue de la Halle → arrivée place Cretin.

Plus d'infos et programme complet des animations sur www.ville-pontarlier.fr



ACORIS Mutuelles confirme son ancrage territorial dans *la région du Haut Doubs* !

Rencontre avec Magalie ACKERMANN, conseillère mutualiste au sein de l'agence de Pontarlier, qui se mobilise au quotidien au service de la protection sociale de ses adhérents.

Acteur spécialisé dans la complémentaire santé, ACORIS Mutuelles s'est développé dans le domaine de la prévoyance, de l'épargne-retraite et de l'assurance pour répondre à une demande de ses adhérents. Cependant, cette diversification n'a pas entaché la valeur chère à ACORIS Mutuelles qu'est sa proximité. Celle-ci demeure un atout indispensable au service d'une relation de confiance et d'expertise durable avec ses adhérents.

L'objectif ? **Être au plus près de ceux-ci** et des entreprises du secteur, pour être accessible à tous.

Située dans la rue principale du centre-ville, Magalie vous accueille dans son agence de Pontarlier **au 17, place Saint-Pierre, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**.

Elle met sa bienveillance et sa bonne humeur au service de ses adhérents. Selon les besoins et les possibilités de chacun, les

rendez-vous ont lieu par téléphone ou par email. Les adhérents ont bien entendu également la possibilité de venir spontanément la rencontrer en agence.

La satisfaction au rendez-vous.

« J'apprécie les liens créés avec les adhérents. J'aime les accompagner dans leurs besoins en termes de santé, de prévoyance, d'épargne-retraite ou assurance, en toute simplicité. Et ils sont reconnaissants pour cette relation. » déclare Magalie.

**Envie d'échanger avec nous ?
Retrouvez-nous à l'agence de Pontarlier.**

 17, place Saint-Pierre, 25300 Pontarlier

 03 81 46 38 25



Magalie ACKERMANN, votre conseillère à Pontarlier

À LA DÉCOUVERTE DE TRÉSORS CULTURELS INSOLITES

LA VILLE DE PONTARLIER COMpte PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS CULTURELS AU SEIN DESQUELS SONT CONSERVÉS DES OBJETS INSOLITES ET REMARQUABLES. C'EST EN PARTIE GRÂCE À CES DERNIERS, VÉRITABLES TÉMOINS DU PASSÉ, QUE NOUS POUVONS RETRACER L'HISTOIRE DE LA VILLE ET DE SES ALENTOURS.

Curieux et passionnés peuvent découvrir certains de ces objets lors de visites ou de recherches, tandis que d'autres, plus rares ou fragiles, sont conservés à des fins de préservation.



Pour en savoir plus sur ces objets insolites ou en découvrir d'autres au travers des collections permanentes, consultez l'e-mag en flashant ce QR code. Nous vous donnons également rendez-vous au Musée, à la Médiathèque ou aux Archives municipales.



Les objets culturels insolites à Pontarlier Des siècles d'histoire



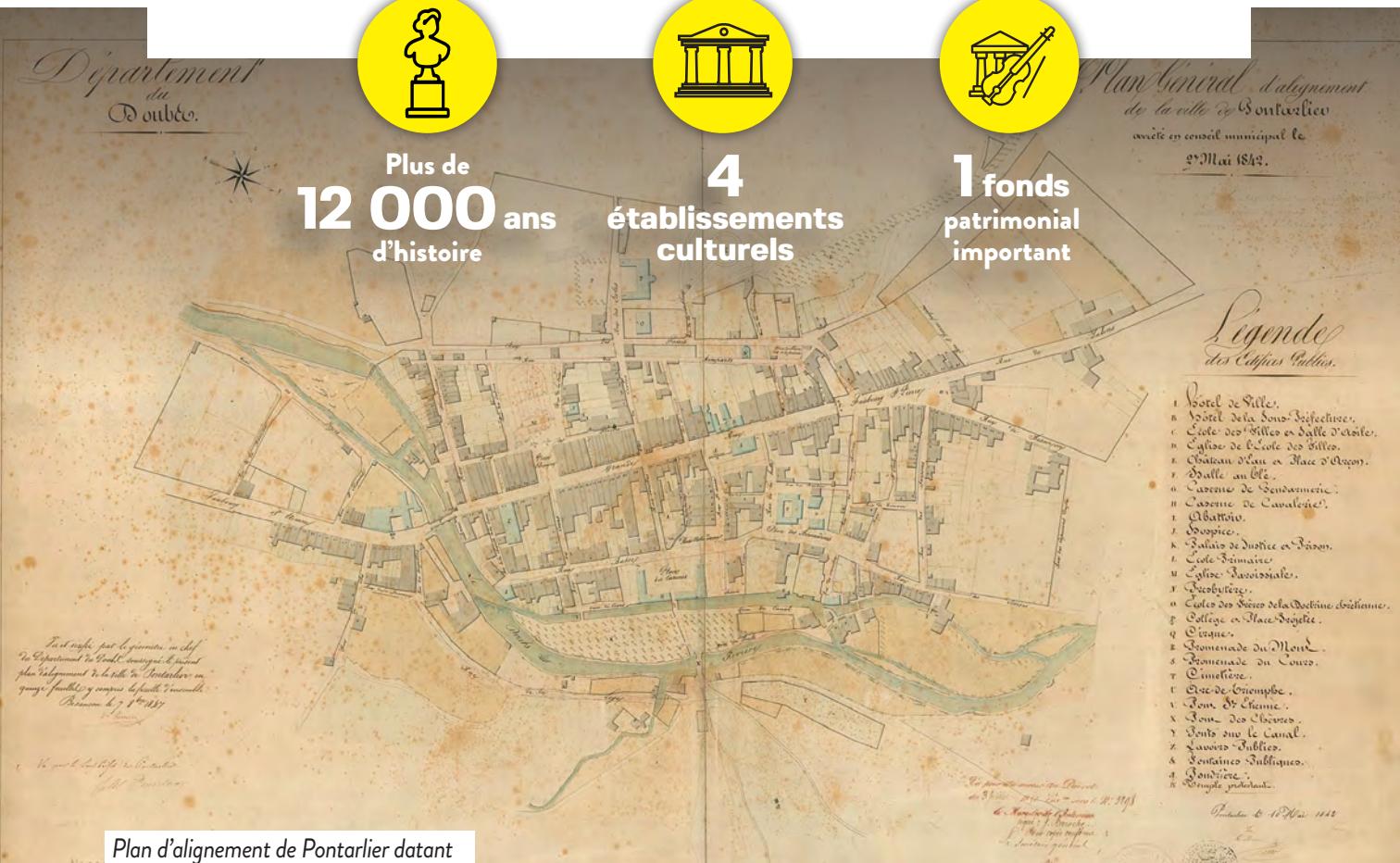
Plus de
12 000 ans
d'histoire



4
établissements
culturels



1 fonds
patrimonial
important



Plan d'alignement de Pontarlier datant de 1842 (Archives municipales - 1Fi28)

Les Archives municipales

Les Archives municipales de Pontarlier conservent près de 1 300 mètres linéaires d'archives du XIV^e siècle à nos jours selon des normes spécifiques, dans les locaux de « La Belle Vie » à Houtaud (cf. dossier en page 8 du journal).

Parmi les documents les plus insolites, on retrouve :



Cahier de doléances du Tiers État de la Ville de Pontarlier (1789). Il fait état des plaintes et des remontrances de la population à présenter au Roi. (Archives municipales – AA4).



Un fonds d'environ 200 affiches, parmi lesquelles vous pouvez retrouver une affiche du grand meeting d'aviation de 1911 (Archives municipales – 4NUM33).



Collection de près de 90 plaques de verre datant du début du XX^e siècle. Les plaques de verre, utilisées de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle, sont les ancêtres des pellicules photos. (Archives municipales – 6Fi25)



Ordonnance signée le 26 août 1829 par Charles X, autorisant la Ville de Pontarlier à porter ses armoiries. (Archives municipales – 3D75).



Le premier registre de délibérations de la Ville de Pontarlier (1651-1683). Il recense l'ensemble des décisions prises par le Conseil municipal. (Archives municipales – BB2).



Retrouvez en ligne une collection de plus de 4 000 cartes postales et photographies autour des thèmes suivants : l'absinthe et les distilleries locales, les édifices culturels pontaliens, la correspondance de guerre, les villes et villages de Franche-Comté et de France plus largement...

Pour en savoir plus, flashez ce QR code



Consultez également le site des Archives municipales



Conservatoire Élie Dupont

Au Conservatoire, au-delà des instruments pratiqués par les élèves (les bois, les cuivres, les cordes, les polyphoniques), est exposé un piano carré datant des années 1830, donné en septembre 2010 par Marcel ANDRÉ. Cet instrument d'origine, très prisé des compositeurs de l'époque dont Franz SCHUBERT, se distingue par sa forme particulière et sa sonorité qui se situe entre le piano et le clavecin. Le piano carré possède une jouabilité singulière et doit être considéré comme un instrument à part entière, distinct du piano moderne qui l'a progressivement remplacé. Plus d'infos sur les pratiques musicales du Conservatoire en flashant ce QR code



Médiathèque municipale

La Médiathèque conserve 15 000 ouvrages datant du XII^e siècle au début du XX^e siècle, de tous types : manuscrits, livres, périodiques imprimés...

A cela, s'ajoute la collection privée de Xavier MARMIER, dont il a fait le legs à sa mort à la Ville de Pontarlier, qui compte près de 6 000 volumes.

Parmi les ouvrages les plus notables, on retrouve :



Un manuscrit médiéval copié et enluminé au XIV^e siècle, contenant une illustration d'un tableau des degrés canoniques de parenté.



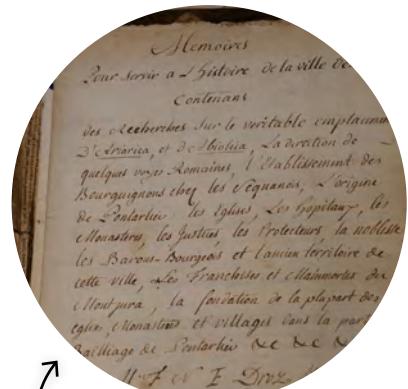
Un incunable imprimé avant 1500, illustré de gravures.



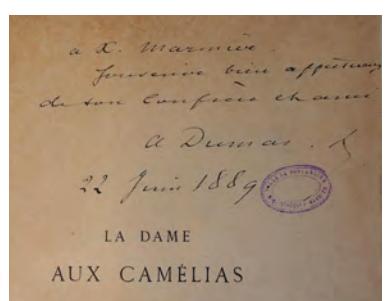
Une partie de la collection privée de Xavier MARMIER, grand écrivain voyageur et traducteur du XIX^e siècle.



Comète trois Rois de strange tre
Gens lettres à pourueus de sens,
Sont venus l'adorer grand erre,
Prestemans or, myrre & encens.



Un manuscrit sur l'histoire de la Ville de Pontarlier, écrit par François Nicolas Eugène DROZ en 1760.



La Dame aux camélias dédicacée par Alexandre DUMAS fils à Xavier MARMIER.

Pour en savoir plus sur les origines du fonds, flashez ce QR code

Visitez également la Médiathèque de Pontarlier.



Musée municipal

Haut lieu d'histoire, le musée valorise un nombre important de collections. Au total, 16 000 œuvres du mésolithique (-12 000 ans) à nos jours sont conservées dans cette demeure bourgeoise, dont certains éléments datent du XV^e siècle. Les collections s'enrichissent au fil des années, notamment grâce à des dons et des achats en vente aux enchères... Chaque œuvre est soigneusement choisie et doit pouvoir être mise en valeur à travers les collections existantes.



Tableau-horloge représentant la Porte Saint-Pierre. Ce tableau est doté d'un mécanisme horloger incrusté dans la toile. Cette œuvre témoigne du passé horloger de la ville. Pour rappel, en 1847 le canton de Pontarlier dénombrait 22 fabriques d'horlogerie.



Bouteille fondu dans l'incendie de l'entreprise Pernod Fils en 1901. Au cours de cet événement, les employés de la distillerie ont ouvert les cuves d'absinthe qui se sont déversées dans le Doubs, afin d'éviter une éventuelle explosion. Quelques jours plus tard, les odeurs d'absinthe dans l'eau ont permis de découvrir que la Loue était une résurgence du Doubs.



Arme de Joux datant du XVII^e siècle fabriquée par la manufacture Jacob à Pontarlier. Il s'agissait d'une arme de luxe très prisée des princes européens et réputée pour sa précision.

Cette fibule, datant de la fin du XII^e siècle après J.-C., faisait partie du riche mobilier retrouvé dans une sépulture, située dans la nécropole mérovingienne de la Grande Oye (Doubs). La qualité technique témoigne du travail d'orfèvre réalisé sur cet objet.



Ce service de faïencerie datant de 1874-1880 est unique au monde. Il est orné des initiales C.F. (Célestin FAIVRE), d'une croix de chanoine, d'une croix de la Légion d'honneur et de palmes.



Ce shako est particulier car nous pouvons déterminer à qui il appartenait. Sa broderie et sa plaque quadrangulaire permettent de le dater des années 1810-1812. Or, à cette période, il n'y avait qu'un seul colonel au 7^e léger : le colonel Luchaire.



Ce fusil modèle 1717 est le premier fusil réglementaire de l'armée française. Il en existe seulement 3 exemplaires au monde.



Pour en savoir plus, flashez ce QR code

Visitez également le Musée pour découvrir les collections.

SOCIAL

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Doubs (CIDFF) vous accompagne



Les juristes du CIDFF du Doubs assurent, sur rendez-vous, des temps d'information, d'écoute et d'accompagnement les lundis et mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h au CCAS de Pontarlier (6 rue des Capucins). Une ligne téléphonique est également ouverte les mercredis matin. Les juristes répondent aux questions en matière de droit de la famille (séparation, autorité parentale, succession...), droit du travail, droit des étrangers ou encore de violences intrafamiliales et de

discrimination. Les femmes et les familles peuvent ainsi mieux comprendre leurs droits, être orientées vers des structures adaptées et être accompagnées dans leurs démarches. Un soutien juridique spécifique est également proposé aux femmes victimes de violences sexistes, sexuelles, conjugales et intrafamiliales, basé sur l'écoute et la reconnaissance de la parole des victimes. Les entretiens sont gratuits, confidentiels, anonymes et durent en moyenne 45 minutes.

Tél. : 03 81 25 66 69
www.cidffdoubs.fr

Plus d'informations en flashant ce QR code



ASSOCIATIONS

CRÉATION D'UN PORTAIL NUMÉRIQUE DÉDIÉ À LA VIE ASSOCIATIVE

En ligne depuis mi-septembre, ce portail dédié à la Vie Associative permet aux associations :

- de centraliser leurs démarches (demande de subventions, dépôt de documents officiels...)
- de suivre l'avancement de leurs dossiers en temps réel,
- de faciliter les échanges avec les services municipaux grâce à une messagerie interne intégrée,
- de visualiser les décisions prises et les montants accordés,
- et de contribuer à un annuaire associatif toujours à jour, accessible à tous (coordonnées, membres du bureau...).

Seules les associations déjà inscrites auprès de la Ville

ont reçu un lien de connexion personnalisé. Elles peuvent dès à présent y déposer les documents nécessaires à leur gestion administrative (statuts, récépissé de déclaration, assurance, RIB...). Un accompagnement est prévu : des formations à l'utilisation du portail sont proposées, en présentiel ou via des tutoriels en ligne.

Contact : Sébastien SALOMON, Responsable du pôle Vie Associative

s.salomon@ville-pontarlier.com
Tél. : 03 81 38 81 59

Plus d'informations en flashant ce QR code



NUMÉRIQUE

FIBRE OPTIQUE À PONTARLIER : OÙ EN EST-ON ET QUI CONTACTER ?

La fibre optique est désormais accessible pour la grande majorité des foyers pontissaliens. Près de 14 500 prises ont été installées par XP Fibre, et sont aujourd'hui ouvertes à la commercialisation auprès de l'opérateur Internet de votre choix. À savoir : à partir du 31 janvier 2026, le réseau ADSL sera progressivement supprimé à l'échelle nationale, en revanche notre commune n'est pas encore concernée par cette fermeture commerciale. Lorsque la date sera connue, il ne sera plus possible de souscrire un abonnement Cuivre ADSL. Les anciennes lignes téléphoniques servant à la connexion Internet cesseront alors de fonctionner. Il est donc nécessaire de passer à la fibre en amont, pour continuer à bénéficier d'un accès Internet. Pour le moment, le raccordement à la fibre reste offert par l'opérateur commercial.

De nombreux habitants s'adressent à la mairie pour obtenir des informations sur le raccordement. Il est important de rappeler que la Ville n'intervient pas directement dans ces démarches techniques. Celles-ci sont assurées par votre opérateur commercial. XP Fibre est l'entreprise en charge du déploiement et de la gestion du réseau sur le territoire. Pour les questions concernant les demandes de raccordement, rendez-vous sur le site de l'opérateur commercial de votre choix.

www.xpfibre.com

RECENSEMENT

Début de la campagne de recensement 2025 à Pontarlier du 15 JANVIER au 21 FÉVRIER 2026.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes. Participer au recensement, c'est plus qu'une formalité, c'est une action citoyenne essentielle pour l'avenir de notre ville.





L'Agora des Remparts

NATURE DES OPÉRATIONS :

La Ville de Pontarlier, par délibération du **22 octobre 2024**, a confié cette opération complexe de reconversion urbaine à la SPL Territoire 25, dans le cadre d'une concession d'aménagement. Situé entre les rues de la République, Parguez et des Remparts, ce nouveau quartier de cœur de ville accueillera progressivement d'ici **fin 2030** : une médiathèque, des logements, les Archives municipales réhabilitées dans l'ancienne médiathèque et une agora paysagère.

CALENDRIER : **août / décembre 2025** / phase pré-opérationnelle : démolition de l'ancienne minoterie et des logements, fouilles archéologiques. Des contraintes de circulation sont en cours sur la rue Parguez. **2026/2029-2031** / phase opérationnelle : travaux sur la partie bâti-maire. **2029** : livraison médiathèque et logements de l'ilot 1. **2031** : livraison logements de l'ilot 2. Le projet sera livré dans sa quasi-totalité **fin 2030**, avec l'aménagement de l'agora paysagère et la réhabilitation des archives municipales.

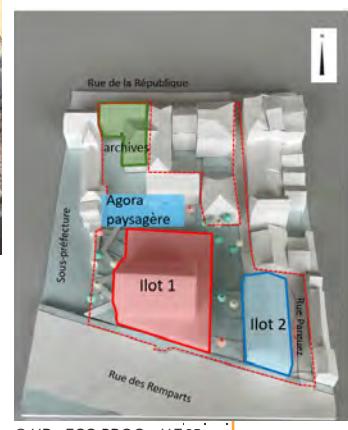
MONTANT DES OPÉRATIONS :

16 M € HT, dont environ **8 M € HT** à la charge de la Ville, montant sur lequel la médiathèque représente un coût d'environ **4,5 M € HT**.

Avant



Après



Plus d'infos
(plan, descriptions...) :
en flashant le QR code



© UR - ECO PROG - ALT 35



Rénovation complète de la Maison Pour Tous des Longs-Traits

NATURE DES OPÉRATIONS : Les appels d'offres pour la réhabilitation complète de la MPT devraient être lancés courant décembre 2025, dans le but de permettre la :

- réhabilitation énergétique (objectif 2050 du Décret tertiaire – soit 60 % d'économie à l'horizon 2050),
- création d'un préau sur cour sud pour le confort estival des enfants, et protection pluviale,
- couverture et valorisation de l'entrée pour une meilleure visibilité,
- création d'un local à vélo et d'un local à poubelles,
- création d'une issue de secours extérieure (normes incendie),
- suppression de fenêtres de toit, remplacées par des fenêtres neuves et levées de toit,
- modification des façades avec suppression de fenêtres en surnombre qui participaient à l'inconfort d'été,
- isolation thermique par l'extérieur pour amélioration du confort thermique d'hiver et d'été,
- suppression des barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée, ajout de volets ou brise-soleil orientables,
- modification du type de chauffage (électrique + gaz actuellement) par une pompe à chaleur couplée à une chaudière gaz de secours,
- création de ventilations double



À VENIR



© AACI

flux pour l'amélioration de la qualité de l'air ambiant,

- désamiantage intégral de tous les sols concernés,
- création de noues pour améliorer l'infiltration naturelle des eaux pluviales, végétalisation de la noue par un projet de quartier, utilisation de matériaux biosourcés.

MONTANT : 1 547 768 € HT (estimatifs)

SUBVENTIONS : État – Fonds Vert (368 000 €),

Région BFC – Territoires en actions, et demandes en cours (Département du Doubs – CAP 25, CAF).

CALENDRIER : printemps 2026 – 12 mois de travaux – relogement des activités de juin à septembre 2026.



À VENIR

Restauration de l'Église Saint-Bénigne et de son orgue

NATURE DES OPÉRATIONS :

restauration intérieure avec nettoyage des enduits des murs, des voûtes et du plafond. Relevage de l'orgue avec dépose intégrale de l'instrument, pour une restauration, révision et remontage complet. Remise aux normes du réseau électrique et de l'éclairage. Installation d'une centrale incendie et système de détection des feux dans les combles. Installation de vidéoprotection des accès. Consolidation de la charpente.

CALENDRIER : lancement des appels d'offres début 2026 pour fermeture de l'édifice dès mai 2026 pour 8 à 9 mois de travaux. 13 mois de travaux pour l'orgue.

MONTANT : 1 295 400 € TTC et 216 039 € HT pour l'orgue.

SUBVENTIONS PRÉVISIONNELLES (ÉGLISE + ORGUE) : 392 443 €

donc **94 000 €** acquis pour l'orgue (Direction Régionale des Affaires Culturelles).



EN COURS

Mode doux : réhabilitation globale de la rue Maurice Laithier

NATURE DES OPÉRATIONS :

après une phase de test, la rue M. Laithier restera en sens unique. Le trottoir sera élargi afin de sécuriser le flux piétons. Une bande cyclable à contre-sens de la circulation des véhicules sera créée (la deuxième du genre dans la ville) et les carrefours avec la rue Comte de Chardonnet et la rue Berlioz seront sécurisés pour les piétons grâce à la création d'un trottoir. Création d'une vingtaine de places de stationnement sur l'ancien terrain d'apprentissage du vélo et réfection du revêtement de la route.

CALENDRIER : début 2026

MONTANT estimatif : 50 000 € TTC

MONTANT des aménagements de la rue

et du parking : 100 000 € TTC



Plan de circulation et de stationnement – tests et mises en œuvre

NATURE DES OPÉRATIONS :

Les premières phases d'actions concernant le plan de circulation et de stationnement, débuteront à la mi-janvier, sous réserve de conditions météos favorables.

Celles-ci concerneront le passage de plusieurs rues à sens unique, avec notamment :

- La Rue du 8 Mai (Début janvier)

> Dans le but de supprimer 2 tourne-à-gauche lors du contournement des feux de la Rue de la Paix pour rejoindre la Rue des Abattoirs.

- Les Rues Antoine Patel et Eugène Droz (Début janvier)

> Sécurisation liée au rétrécissement de la voirie.

> Création de places de stationnement à proximité de l'école maternelle Vauthier.

- La Rue Junod (Tests de janvier à avril 2026)

> Mise en place d'un sens unique dans le sens descendant.

- La Rue de Joux (Tests de janvier à avril 2026)

> Depuis la Rue du Rhin en direction de la Rue du Toulombief.



> Dans le but d'éviter le contournement de l'avenue de Neuchâtel et la traversée du quartier à des vitesses élevées.

- Quartier des Castors - Gravières (Courant janvier)

> Passage en sens unique de toutes les rues, avec limitation de vitesse à 30 km/h.

> Limitation de la vitesse à 30 km/h Rue de Doubs, entre le funérarium et la sortie d'agglomération après le Lycée Xavier Marmier.

**CALENDRIER,
détail des AMÉNAGEMENTS
en flashant ce QR code**



**Newsletter
travaux :**



inscrivez-vous gratuitement
sur www.ville-pontarlier.fr
pour recevoir tous les mois
les actualités sur les travaux.

COMPTOIR NATIONAL DE L'OR

Professionnels de l'Or depuis 1976

L'OR,

L'INVESTISSEMENT
QUI RAPPORTE.



Depuis 1976, nous vous conseillons dans vos investissements en or physique (pièces et lingots d'or). Spécialistes de l'achat et de la vente de métaux précieux (or, argent et platine), nos professionnels vous accueillent dans nos 70 comptoirs. Trouvez le professionnel le plus proche de chez vous et vendez votre or au meilleur choix. La presse, plus de 100 000 clients nous font déjà confiance.

Découvrez notre charte d'engagement

0 800 744 143

www.gold.fr

Ou rendez-vous dans l'un de nos 70 comptoirs.

COMPTOIR NATIONAL DE L'OR

Professionnels de l'Or depuis 1976

POUR VENDRE
VOTRE OR,
ADRESSEZ-VOUS
À DES
PROFESSIONNELS.



Depuis 1976, en tant que spécialiste de l'achat et de la vente de métaux précieux (or, argent et platine), nous avons déjà conseillé et gagné la confiance de plus de 100 000 clients. Notre engagement : valoir au juste votre or. Pour l'achat de vos bijoux et de vos pièces en or, bénéficiez de l'expérience de nos professionnels. Ils vous accueillent partout en France dans l'un de nos 70 comptoirs.

Découvrez notre charte d'engagement

www.gold.fr

COMPTOIR NATIONAL DE L'OR

Professionnels de l'Or depuis 1976

BESANÇON
4 rue moncey - 25000 BESANÇON
besancon@gold.fr - 03 63 01 17 57 / 06 31 33 37 47

PONTARLIER

8 rue de la halle - 25300 PONTARLIER

pontarlier@gold.fr - 03 81 39 31 90 / 06 31 33 37 47

SPORTS

Pumptrack et piste VTT Ludi'Park

au parc des Ouillons

Le parc des Ouillons complète son offre sportive avec la Pumptrack et le Ludi'Park VTT.

À près plusieurs mois de chantier, les jeunes Pontissaliens et Pontissaliennes ont pu profiter dès cet été de deux nouveaux espaces dédiés aux sports de glisse urbaine et de nature. Ce nouvel espace de loisirs a été inauguré le mardi

26 août 2025. Adapté à la pratique de ces disciplines, ce projet propose un lieu accessible à tous les niveaux, tout en développant les compétences techniques de chacun, dans un environnement sécurisé et stimulant.



LA PUMPTRACK,

avec son parcours bosselé de 3 niveaux, offre aux débutants ou aux confirmés un espace de glisse praticable en trottinette, vélo, roller, BMX ou skateboard...



LE LUDI'PARK VTT

propose, quant à lui, un plateau technique jalonné de modules en bois, acier et rocher. Il permet aux jeunes et aux initiés de développer leurs compétences en maniabilité et en pilotage.

Une passerelle permet à chacun de passer d'une pratique à une autre en toute facilité.

Découvrez
les équipements
en vidéo



Parmi les réalisations :

- le terrassement et l'enrobé des pistes de la Pumptrack,
- l'intégration d'obstacles et de modules (bois, rochers, virages relevés),
- la création d'une zone de maniabilité,
- la création d'une passerelle entre la Pumptrack et le Ludi'Park VTT,
- la pose de deux panneaux d'information.

Ce projet, au coût total de 380 000 € TTC, a bénéficié de soutiens financiers importants au service de la jeunesse et du sport : 57 800 € de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et 80 471 € de l'ANS (Agence Nationale du Sport).

Lud'Haut-Doubs

Plongez dans l'univers des jeux de société

L'association Lud'Haut-Doubs vous invite à délaisser les écrans et à vous évader en jouant à des jeux de société ; mauvais perdant s'abstenir !

01

ORIGINE DE L'ASSOCIATION

Lud'Haut-Doubs est née de l'initiative d'une bande d'amis, passionnés de jeux de société, qui recherchaient un lieu pour se retrouver et jouer ensemble. Ils ont alors décidé de créer une association officielle en novembre 2014. Elle compte aujourd'hui une cinquantaine de membres.

02

REJOIGNEZ LE CLUB DE JEUX DES GRANDS !



Les nouveaux membres sont toujours les bienvenus ; le club s'adresse plutôt aux adultes. Les adolescents sont acceptés s'ils sont accompagnés. Grâce à un groupe WhatsApp, les membres s'inscrivent avant chaque session, ce qui permet de s'organiser en fonction du nombre de joueurs et des jeux auxquels chacun souhaite s'adonner. Ils sont environ une vingtaine à se réunir les vendredis à 20 h à la MPT des Longs-Traits.

03

LES JEUX DE PRÉDILECTION DU CLUB

Les jeux les plus communs, ceux que tout le monde possède, par exemple le Monopoly ou La Bonne Paye, ne sont pas ceux pratiqués. À l'inverse, l'objectif du club est plutôt de donner l'opportunité aux membres de découvrir des jeux moins célèbres, ou encore fraîchement sortis. Les jeux qui sont le plus couramment joués sont dits d'ambiance, pour rire et se divertir.

05

PONTALUDIK

Chaque année, le club de jeux organise son événement Pontaludik, dont la 7^e édition a eu lieu les 1^{er} et 2 novembre au Théâtre Bernard Blier. Ce festival, accessible à tous, a pour but de rassembler petits et grands autour d'un plateau de jeu pour échanger, partager, surtout s'évader et se libérer des écrans.

04

UNE DIVERSITÉ DE JEUX POUR TOUS LES GOÛTS



Il existe une grande diversité de styles de jeux, et, pour preuve, plus de 1 000 jeux sont créés chaque année. Hormis les jeux d'ambiance, en intégrant le club, vous pourrez vous initier aux jeux de rôle comme Donjons et Dragons®, qui implique un maître du jeu, ou des jeux de figurines, des jeux de cartes comme les célèbres cartes Magic®, ou encore des jeux d'expert qui demandent patience (souvent plus de 3 h de jeu) et réflexion. Pour ceux-là, mieux vaut être initié par des joueurs aguerris !

Contacts :

Lud'Haut-Doubs – Président Jean-Marc Mollet

 Lud'Haut-Doubs l'association de jeux de société Pontissaliennes

 @ludhautdoubs

 lud-haut-doubs.com

Flashez le QR code pour en savoir plus et visionner la vidéo de l'interview de Lud'Haut-Doubs



CAP Basket

Un club historique et engagé !

ondé en 1956, le CAP Basket est le plus ancien club du Haut-Doubs et fêtera ses 70 ans en 2026.

Les 250 licenciés (de U7 à seniors) et les 40 bénévoles portent ensemble les valeurs essentielles et caractéristiques du club « REBOND » : Respect Engagement Bienveillance Optimisme Novateur et Discipline.

Une attention particulière est aussi accordée à l'inclusion et à la parité, avec notamment une équipe féminine par section, un principe fort que le club s'attache à défendre. Par ses engagements en faveur de l'éducation, le sport, la mixité sociale et citoyenne, le club a obtenu le label Citoyen***, plus haute distinction de la Fédération Française de BasketBall. Elle récompense les actions menées en matière de solidarité, fair-play et intégration. Le CAP Basket se distingue également par la création en 2016 de son école d'arbitrage. Cela permet d'initier, de sensibiliser et de former les jeunes aux règles d'arbitrage, comme c'est le cas pour Lina et Tom, tous deux joueurs, arbitres et OTM (Officiels de Table de Marque). Un rôle essentiel dans le bon déroulement des rencontres.

Maryline BOULARD, présidente, rappelle que l'un des objectifs est de « former des jeunes au niveau technique et tactique, mais aussi des citoyens et sportifs de demain ». C'est en ce sens que chaque équipe bénéficie de deux entraînements par semaine, de matchs tous les week-ends et que 24 élèves des collèges pontissaliens ont des horaires aménagés tous les jeudis, pour pouvoir se perfectionner dans ce sport.

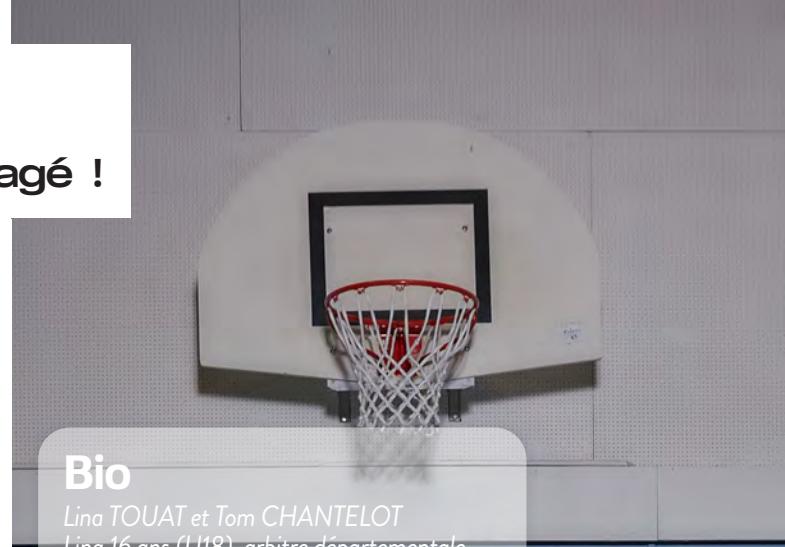
La jeunesse est au cœur des préoccupations. Chaque année, plusieurs jeunes font partie des sélections du Doubs (5 en 2025) ou intègrent des centres de formation, qui peuvent mener à des parcours scolaires à l'international, comme aux États-Unis. Le club œuvre également à la labellisation de son école de MiniBasket, ouverte dès 6 ans (U7 à U11).

La présidente souligne l'engagement du club dans des actions solidaires, telles qu'Octobre Rose ou le Téléthon, ainsi que sa participation aux événements organisés par la Ville (carnaval, passage de la flamme olympique...). En résumé, le CAP Basket est un club familial où le respect, l'engagement et le plaisir de jouer sont réunis pour créer une dynamique sportive et renforcer le vivre-ensemble.



LE CLUB EN CHIFFRES :

- **220** matchs par saison
- **16** équipes de U7 à seniors
- **2^e** club du Doubs en termes d'effectif



Bio

Lina TOUAT et Tom CHANTELOT

Lina 16 ans (U18), arbitre départementale, et Tom 14 ans (U15), arbitre club, sont deux passionnés de basket. Ils sont joueurs, arbitres et OTM Officiels de Table de Marque tous les week-ends. Tous deux représentent les valeurs du CAP Basket et se forment constamment en interne et au niveau départemental, pour arbitrer les rencontres sportives.



CAP BASKET

Présidente : Maryline BOULARD

Gymnase Charles de Gaulle – 9 rue du Dr Grenier 25300 Pontarlier

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet et les réseaux sociaux



CAP Pontarlier Basketball

@c.a.p_basket

capbasket.fr

secretariat@capbasket.fr



CARNET DE CHANTIER



Les travaux du futur centre aquatique ont débuté

Le chantier du nouveau centre aquatique de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier a officiellement démarré le 13 octobre 2025. Pensé comme un lieu de bien-être,

de sport et de loisir pour tous, il s'inscrit dans une démarche écoresponsable et accessible à tous les publics. La livraison du centre aquatique nommé "Aqua Ô Doubs" est prévue pour fin 2027 (hors intempéries).

LOISIRS

La Chasse au trésor du Gounefay

La CCGP a lancé une chasse au trésor familiale au cœur de la Montagne du Larmont, inspirée de la légende du Grand Taureau.

Suivez les indices cachés par les Youtons, résolvez les énigmes et partez à l'aventure en pleine nature. de 1h30 à 3h30 d'activité – dès 8 ans – 15 € par groupe (2 à 6 joueurs)

Réservation obligatoire par mail gounefay@grandpontarlier.fr ou par téléphone 03 81 49 38 57 / 06 79 31 51 71



ÉCONOMIE

Au Gounefay également, un cadre pro en pleine nature

Le complexe du Gounefay, c'est aussi la salle Lynx. Un espace modulable de 100 m², idéal pour vos réunions et vos séminaires, réservé aux manifestations professionnelles et associatives.

Capacité : jusqu'à 60 personnes assises et 100 personnes debout. **Équipements :** sonorisation, écran 4K, micro. **Tarifs :** dès 60 € pour les associations, 130 € pour les entreprises.

Plus d'informations et réservation : 03 81 49 38 57 / gounefay@grandpontarlier.fr



© Happiness Production

PLEIN AIR

Ski nordique, raquettes & luge

Vivez l'hiver grandeur nature sur le domaine nordique du Grand Pontarlier (CCGP), relié aux pistes suisses des Cernets et des Verrières-de-Joux. Ski, raquettes ou luge : il y en a pour tous les goûts.

Ski nordique

- La Malmaison : piste éclairée, espace ludique, salle hors-sac, piste de luge.
- Le Gounefay : restaurant panoramique, piste mixte bouées / luges (6 € la ½ journée), espace ludique avec tapis roulant, cours de ski, location de matériel, salle hors-sac.
- Les Granges-Dessus : pistes tous niveaux, ambiance forêt, espace ludique, piste de luge, salle hors-sac.
- Verrières-de-Joux : pistes familiales, liaisons vers la Suisse et les sites des Fourgs et du Larmont

Redevance obligatoire – Pass et cartes CCGP valables sur tous les sites.



Raquettes

- Gounefay : 3 pistes et 1 piste partagée (2 à 6 km)
- La Malmaison : 2 pistes et 1 piste partagée (2,5 à 5 km)
- Granges-Dessus : 3 pistes (3 à 6 km)

Location de matériel sur les 3 sites : 5 € tarif jeune (5-15 ans) / 8 € tarif adulte la séance

Groupe majoritaire

« Pontarlier, territoire d'avenir, durablement, solidaire et dynamique »

**En raison de la période pré-électorale, les Élus du Groupe majoritaire ne s'exprimeront pas dans ce numéro du journal municipal.
Nous remercions les lecteurs de leur compréhension.**

Groupe minoritaire – L'illusoire bonne santé financière

On annonce, tous les ans lors de la présentation du budget, des capacités d'investissement de l'ordre de 10 millions d'euros ! On se félicite de la capacité de désendettement de la commune. Si nous pouvions consacrer la totalité de nos recettes courantes au remboursement de nos emprunts, il nous suffirait de 8 années pour nous désendetter totalement ! Une ville qui investit massivement tout en étant peu endettée, le rêve !

La réalité des chiffres, qui comme on le sait sont têtus, est tout autre. Les finances d'une ville se découpent en deux grandes sections. Il y a celle qui concerne les importantes réalisations : achats d'immeubles, de gros équipements, importantes réparations, etc. C'est ce qui s'appelle « l'investissement ». Or, il y a aussi la section de « fonctionnement » qui additionne les dépenses courantes en personnel, achats divers de fournitures et petit matériel, énergies, etc. En face

de ces dépenses, il faut des recettes, également courantes, générées par la fiscalité locale, les dotations de l'Etat et les produits des services payants. Si les recettes doivent être suffisantes pour payer les dépenses courantes, elles doivent aussi payer les annuités d'emprunt et conserver une marge pour participer au financement des investissements. Cet autofinancement sera complété, en investissement, par des subventions et le recours à l'emprunt. Ce sont donc les bons résultats du fonctionnement courant qui autorisent les cocoricos sur l'investissement et la dette !

Or depuis plus de dix ans maintenant, ces résultats de fonctionnement sont de moins en moins bons ! Le désengagement – scandaleux – de l'Etat y est pour quelque chose mais l'absence de volonté et d'anticipation de la municipalité contribue à ce que dès 2030, la Ville ne sera plus en capacité de rembourser

cette dette, même minime ! Nos interventions régulières au conseil alertent sur ce sujet. On peut d'ailleurs se référer au conseil du 7 avril dernier pour le vérifier : (procès-verbal : <https://www.ville-pontarlier.fr/page/votre-mairie/vie-de-la-mairie/conseil-municipal/comptes-rendus-et-pv-du-conseil>). Mais, de surcroît, c'est un outil de gestion prévisionnelle, voulu et mis à jour par le service financier de la Ville, appelé « Prospective 2023 – 2030 », qui annonce cette date fatidique de 2030. Alors, non, les finances ne sont pas bonnes. Lorsque les dépenses augmentent plus vite que les recettes, et c'est le cas régulièrement, la situation financière se dégrade lentement mais sûrement. Et ce ne sont pas les dernières orientations budgétaires qui peuvent la redresser.

Groupe Pontarlier ville écologique et solidaire.

NOS PRESTATIONS

- Monuments funéraires et cinéraires
- Caveaux et cavurnes
- Gravures sablées et gravures à la main
- Exhumation de corps
- Entretien de sépultures



MARBRERIE

du Haut-Doubs



9, Rue Bernard Palissy
25300 LES GRANGES NARBOZ
06 77 21 13 90
contact@marbrerie-du-haut-doubs.fr

NOS PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LES COLLECTIVITES

- Le jardin du souvenir
- Le columbarium
- L'aménagement de vos cimetières
- Petites maçonneries



BDL
POMPES FUNEBRES
ET MARBRERIE



📍 7 rue Claude Chappe
25300 **PONTARLIER**
03 81 46 35 99

✉ pontarlier@pf-bfl.fr
🌐 pompes-funebres-bdl.fr

PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE
24H/24 - 7J/7

NOS SERVICES

POMPES FUNÈBRES

- Organisation complète des obsèques
- Transport de corps toutes destinations
- Inhumation
- Crémation
- Contrats obsèques
- Articles Funéraires
- Accompagnement dans vos dé-marches

FUNERARIUM

- 4 Salons atypiques

MARBRERIE - Première entreprise de marbrerie dans le Haut-Doubs et véritable spécialiste dans les monuments funéraires

- Monuments funéraires et cinéraires
- Caveaux
- Gravures
- Exhumation de corps
- Entretien de sépultures

LE SALON "LE DERNIER SOLEIL" EST OFFERT LES 3 PREMIERS JOURS